

pléter dans sa jeunesse. Il y inscrit du grec, du latin, de l'allemand et du français. Chaque jour il y consacre quelques heures, comme un séminariste. Les maîtres de la poésie latine et française lui plaisaient beaucoup. Aujourd'hui encore M. Borden vous récite dans l'intimité jusqu'à cent lignes d'Horace ou de Virgile.

Sa mentalité n'était pas celle d'un pédagogue; elle le dirigeait plutôt vers le droit, cette science toute de raisonnement qui procure à ses adeptes tant de satisfactions intellectuelles. Retour au pays, il était admis au barreau de la Nouvelle-Ecosse en 1878, à l'âge de vingt-quatre ans.

Le nouvel avocat ouvrit son premier bureau à Kentville mais n'y demeura pas longtemps. Son talent demandait un milieu plus actif. Les chefs d'une étude influente de Halifax s'étonnèrent de ce jeune homme qui préparait si bien ses causes et lui offrirent d'être leur associé. Il y consentit. Pendant les dix-huit ans qui suivirent, M. Borden exerça sa profession avec intensité. Toujours sur la brèche, occupant dans la plupart des gros procès, surchargé de dossiers, il travaillait tard et se gagnait des revenus considérables. Sa réputation de jurisconsulte fut bientôt connue dans tout le pays. A la Nouvelle-Ecosse, on l'a appréciée tellement qu'il a été de longues années vice-président et président de l'Association des Avocats.

Tout absorbé dans ses affaires, le futur premier-ministre ne se mêlait pas de politique avant 1896. Jusqu'en 1886, il avait plutôt des